

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 14-15 (1863-1864)
Heft: 8

Rubrik: Bulletin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entourent leurs racines ; le mieux est d'employer à cet usage de fortes bêches carrées.

On ne peut recommander la plantation du sapin blanc sous un peuplement de vieux bois, parce que l'opération serait trop coûteuse si l'on voulait recouvrir le sol d'un aussi grand nombre de plants que par le semis, et parce que les dommages inévitables résultant de l'exploitation subséquente du vieux peuplement laisseraient de trop grands vides dans une culture espacée. Le sapin blanc prospère mieux lorsqu'il croît à l'état serré dès sa première jeunesse ; il faut donc viser à ce qu'il forme au plus tôt un couvert complet ; on peut à la rigueur accélérer la formation de ce couvert par un mélange de bouleaux. Il est vrai que si ces derniers devancent les sapins, leurs rameaux déliés fouettent les cimes de ces résineux, ensorte qu'on est obligé de les enlever de bonne heure.

En terminant, je dois rappeler que la culture du sapin blanc dans les expositions après des sommités de la Forêt-Noire, est une des tâches les plus difficiles qui incombent au forestier ; en outre, elle revient assez cher, ensorte que, comme je l'ai fait observer dès l'abord, on doit s'efforcer par tous les moyens d'obtenir un repeuplement naturel.

BULLETIN.

M. l'inspecteur forestier cantonal Meisel, à Aarau, a été nommé intendant des forêts et domaines de la ville d'Aarau. Il reçoit un traitement de 2,500 fr. ; de plus, un autre emploi municipal qu'il peut remplir sans préjudice à ses fonctions principales, lui rapportera chaque année environ 900 fr. Ensuite de cette nomination, il a renoncé à sa place d'inspecteur forestier, dans laquelle il a été remplacé par M. Müller, de Fahrwangen, ancien inspecteur forestier.

M. J. Meyer, candidat forestier à Olten, a été nommé inspecteur forestier à Balsthal, canton de Soleure.

VENTE DE PLANTS FORESTIERS.

On offre les plans désignés ci-après, âgés de 3 ou 2 ans, et d'une hauteur de 1 à 8 pieds :

300 bouleaux ; 2000 acacias ; 500 aulnes noirs : 300 érables platanoides ; 200 tilleuls ; 100 châtaigniers ; 50 châtaigniers à fleurs rouges ; 500 ormes ; 300 pommiers et poiriers sauvages, et 1,500 mûriers blancs. Il y a aussi des plantons de chêne, de frêne, d'orme, de sapin blanc et rouge, de pin de Weymouth, etc., qu'on vendrait pour être repiqués.— S'adresser à la direction de l'école d'agriculture, à la Rute, près Berne.

Avis important.

On est prié d'expédier au professeur Elie Landolt, à Zurich, tous les envois qui concernent la rédaction ; les réclamations relatives à l'expédition du journal devront être adressées à l'imprimerie Marolf, à Neuchâtel.